



L'obligation d'équipement en appareil AIS Intérieur et en système pour la visualisation de cartes électroniques

Atelier de la CCNR, 1^{er} octobre 2014 de 9h00 à 16h00 à Strasbourg - Programme -

Présidence : Max Bühler, Président du Comité du règlement de police de la CCNR.
Langues de travail : français, allemand et néerlandais.

09:00 Accueil par le Président

09:15 Introduction sur l'appareil AIS Intérieur en navigation intérieure
Stefan Bober, Président du Groupe d'experts VTT

09:45 Décisions de la CCNR en matière d'appareil AIS Intérieur et de systèmes pour la visualisation de cartes électroniques
Alaric Blakeway, Président du Groupe de travail RIS

10:15 Travaux du groupe de coordination relatifs à l'introduction obligatoire de l'appareil AIS Intérieur
Peter Stuurman, Président du Groupe de coordination

10:45 Pause



11:15 Missions des sociétés agréées
Mario Walterfang, Service des technologies de navigation de la WSV

11:45 Intérêt des appareils pour la visualisation de cartes électroniques
Aspects techniques : Nils Braunroth, Ministère fédéral en charge des transports et de l'infrastructure digitale

Point de vue des usagers : Henk van Laar, UENF/OEB

12:15 L'intérêt de l'appareil AIS Intérieur : différentes utilisations possibles
Ivo ten Broeke, Rijkswaterstaat

12:45 Pause déjeuner

14:00 Appareil AIS Intérieur et protection des données
Norman Gerhardt, Ministère fédéral en charge des transports et de l'infrastructure digitale

14:30 Temps d'échanges et de discussions
Positions de l'UENF/OEB, d'Aquapol et de l'EBA
Modérateur : Peter Stuurman, Président du Groupe de coordination

15:45 Conclusions du Président



